



Municipalité de Chesterville  
486, rue de l'Accueil  
Chesterville (Québec) G0P 1J0

---

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2 N.S.**

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Chesterville tenue le (4 mars 2024), le Règlement numéro 144-2 N.S. modifiant le Règlement numéro 144 N.S. relatif au plan d'urbanisme afin d'intégrer le concept d'ilot de chaleur et autres éléments de concordance avec le schéma d'aménagement a été adopté.

Ce règlement vise à ajouter des orientations de planification portant sur la préservation de l'environnement naturel afin de limiter les conséquences de sa dégradation et portant sur le développement de milieux de vie inclusifs notamment afin de considérer les groupes vulnérables au sein des instruments de planification.

Ce règlement a été approuvé par la MRC d'Arthabaska, le 27 mars 2024.

Ce règlement est entré en vigueur le 28 mars 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC d'Arthabaska.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://www.chesterville.net/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « [dq@chesterville.net](mailto:dq@chesterville.net) », par la poste au 486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0 ou par téléphone au 819 382 2059, du lundi au mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et du mercredi au jeudi de 9 h à 12 h.

Donné à Chesterville, ce 23 mai 2024.

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale de la municipalité de Chesterville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil (bureau municipal et site internet), le 23<sup>e</sup> jour de mai 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 23 mai 2024.

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-trésorière